

[Texte]

kindly ask my colleagues to ask this of our guests tonight—on the approach that Canada should adopt for this UNSSOD II so that we, by asking them these questions and hoping to get plenty of answers, will facilitate our work towards the end of this week. I can announce officially that this evening marks the beginning of the last week of our public testimony and we shall have a meeting next Thursday night, in camera, to start thinking among ourselves as to the kind of report we would like to start debating among ourselves in camera during the month of March.

So without saying anything further, I will invite now Ambassador William Barton who will be speaking first, followed by Ambassador George Ignatieff, C.C., and maybe briefly by Mr. Gregory Wirick. As you know, sir—and I have said this to everybody else during this month—you are not here as witnesses. You are here as guests of this committee to exchange views with the members of the committee so that we can start reflecting among ourselves later on this week and produce a report for the House of Commons.

Ambassador Barton, please.

Mr. William Barton (Former Ambassador of Canada to the United Nations): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee.

It is my understanding that you wish me to focus particularly on the 10th UN Special Session on Disarmament in 1978, which is usually referred to in UN shorthand as UNSSOD I, or the First Special Session on Disarmament. I have to acknowledge that five years have gone by since that conference and I had to dig really deep in my memory banks to remember the pattern of developments. But I will do my best to give you a picture of the situation at the time, as I saw it, and my conclusions as to what was accomplished. In doing that I would like to emphasize that I am afraid I am not an evangelist. I try to be realistic. That does not mean I am not enthusiastic about what we are trying to achieve, but I try at the same time to be practical. So let me start by taking a moment to set the scene that I found.

• 2020

In 1972 I was assigned to Geneva, following Mr. Ignatieff, and became the Canadian representative on what was known as the Conference of the Committee on Disarmament, or CCD. I have to say that it was a peculiar body. It was convened as a negotiating forum by the United States and the Soviet Union who served as co-chairmen and effectively controlled the agenda. The secretariat was provided by the UN. We met in UN facilities and the committee reported each year to the General Assembly. But we always maintained the pretence that this report was only as a matter of courtesy and that in theory the committee was an independent body, although it regularly took on commissions when the General Assembly asked it to do so. Our French friends were supposed to be members, but there was always an empty chair where they were supposed to be sitting, and the Chinese simply were

[Traduction]

Ainsi, en leur posant ce genre de questions, nous obtiendrons, je l'espère, des réponses très détaillées, ce qui facilitera le travail que nous entreprendrons à la fin de la semaine. En effet, je peux vous annoncer officiellement que la séance de ce soir marque le début de notre dernière semaine d'audiences publiques et que, jeudi soir, nous nous réunirons à huis clos pour commencer à réfléchir sur le genre de rapport que nous allons préparer, à huis clos, pendant le mois de mars.

Sans plus tarder, je vais donner la parole à Son Excellence l'ambassadeur William Barton, qui sera suivi de Son Excellence l'ambassadeur George Ignatieff et, pour terminer, de M. Gregory Wirick. Comme vous le savez, et je l'ai dit à tous les témoins qui ont comparu devant nous pendant ce mois, vous n'êtes pas ici en tant que témoins, mais plutôt en tant qu'invités de notre Comité, afin d'échanger des idées avec nous et nous permettre ainsi de commencer, à la fin de la semaine, à réfléchir sur le contenu du rapport que nous soumettrons à la Chambre des communes.

Monsieur l'ambassadeur Barton, vous avez la parole.

M. William Barton (ex-ambassadeur du Canada aux Nations Unies): Merci, monsieur le président, messieurs les députés.

En m'invitant ici aujourd'hui, je crois savoir que votre Comité désirait se voir entretenir plus particulièrement de la dixième session extraordinaire de l'ONU consacrée au désarmement, qui s'est tenue en 1978 et que l'on désigne habituellement dans le jargon de l'Organisation sous le nom de UNSSOD I. Cinq années se sont écoulées depuis la tenue de cette conférence et je dois reconnaître que j'ai dû remonter très loin dans mes souvenirs pour me rappeler le cours des événements. Toutefois, je ferai de mon mieux pour vous décrire la situation qui régnait à l'époque, la façon dont je percevais les choses ainsi que mes conclusions sur les progrès qui ont été accomplis. Permettez-moi de dire en passant que je ne suis malheureusement pas un évangéliste, mais que j'essaie d'être réaliste. Cela ne veut pas dire que je ne suis pas enthousiaste à l'égard des objectifs que nous essayons d'atteindre, mais je me dois en même temps d'être réaliste. Permettez-moi d'abord de prendre quelques minutes pour reconstituer les événements.

En 1972, j'ai été affecté à Genève, à la suite de M. Ignatieff, pour y devenir le représentant du Canada auprès de ce que l'on désigna à l'époque comme la Conférence du Comité du désarmement ou, si vous préférez, la CCD. Il s'agissait alors d'un organisme précis, créé pour servir d'organe de négociation par les États-Unis et l'URSS qui en assuraient la co-présidence et qui, en fait, avaient la mainmise sur l'ordre du jour. L'ONU en assurait le secrétariat et le Comité devait faire rapport chaque année à l'Assemblée générale, mais seulement par mesure de courtoisie. En théorie, le Comité prétendait ne pas être un organisme auxiliaire de l'Assemblée générale même si, régulièrement, il acceptait de créer des commissions à la demande de cette dernière. La France devait être présente à la conférence, mais a refusé d'y siéger; en outre, la Chine en a été exclue, si bien que deux des cinq puissances nucléaires ne participaient pas aux délibérations.